

DÉBAT

D'ORIENTATION

BUDGÉTAIRE

2019

DÉBAT

D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

2019

SOMMAIRE

Exécution budgétaire 2018

Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Tableau des emplois

Endettement de la ville de Fumel

Dépenses d'investissement

DOB 2019

I- EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2018

			PRÉVU Budget Primitif	RÉALISÉ	TAUX D'EXÉCUTION
BUDGET GÉNÉRAL	Section de fonctionnement	Dépense	5.353.550,26	4.204.354,85	78,53 %
		Recette	5.353.550,26	5.993.080,16	111,94 %
		Excédent	—	1.788.725,31	—
	Section d'investissement	Dépense	1.963.702,94	1.483.867,82 RAR + 800.528,94	75,56 %
		Recette	1.963.702,94	1.573.684,39 RAR + 302.429,70	80,13 %
		Excédent de l'exercice	—	89.816,57 RAR - 498.099,24	—
		Intégration investissements	—	- 198.868,94	—
		Résultat de clôture	—	- 109.052,37	—

Il convient de faire figurer l'écriture d'intégration de **198.868,94 €** relative à l'apurement du compte 1069. Cette écriture d'intégration correspond à la mise en place de la nomenclature M14 instaurée au **1^{er} janvier 1997** et au rattachement des charges qui aurait dû être réalisé à la clôture de l'exercice 1997. Cette opération d'ordre non-budgétaire a été autorisée par l'Assemblée Délibérante en séance du **22 juin 2018**.

Conformément à ladite délibération, l'ordonnateur doit corriger les résultats de la section d'investissement du Compte Administratif 2018 au vu du tableau de correction établi par le comptable public.

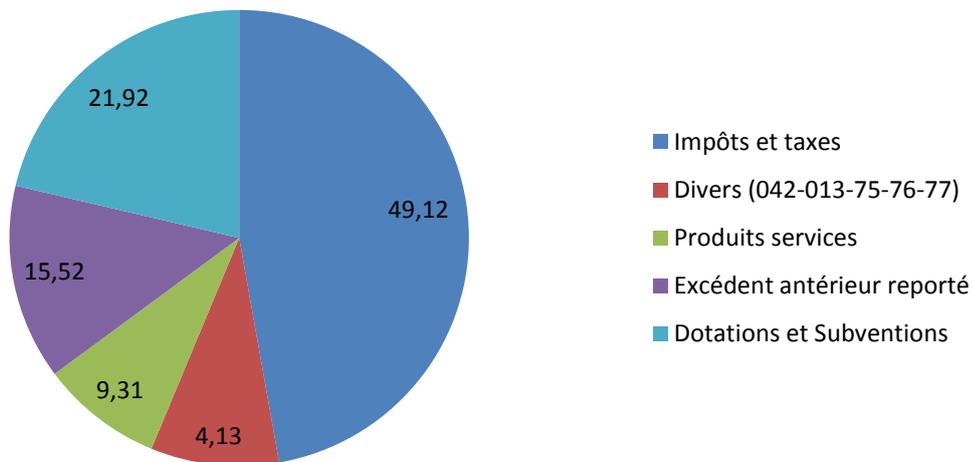
Excédent de fonctionnement	1.788.725,31 euros
Déficit d'investissement de clôture	- 109.052,37 euros
RAR d'investissement déficitaire	498.099,24 euros

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) Répartition des recettes de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLÉ	REALISÉ EN €
002	Excédent de fonctionnement	930.000,00
042	Opération ordre	9.324,15
013	Atténuation des charges	100.485,79
70	Produits service	557.836,00
73	Impôts et taxes	2.943.954,27
74	Subventions	1.314.011,87
75	Autres produits de gestion	117.617,65
76	Produits financiers	22,91
77	Produits exceptionnels	19.827,52
		5.993.080,16

Recettes de fonctionnement



2) Impôts locaux

Pas de hausse du taux de fiscalité pour la 15^{ième} année, en 2019.

BP 2018

Taxes	Prévisions Bases 2018	Taux 2018	Produit attendu 2018	Produit perçu 2018
Taxe d'habitation	5.279.000,00	15,43	814.550,00	/
Foncier bâti	4.885.000,00	22,50	1.099.125,00	
Foncier non bâti	67.800,00	69,31	46.992,00	
Total			1.960.667,00	1.972.038,00

La fiscalité directe locale constitue la principale recette de la commune.

Evolution des contributions directes

Exercice	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Contributions directes	1.862.030	1.828.852	1.860.058	1.909.558	1.929.461	1.970.418	1.933.791	1.932.780 *	1.972.038

* Afin de garantir la neutralité fiscale suite à la fusion des deux intercommunalités en 2017 les taux de fiscalité ont été revus entraînant une baisse du produit attendu de 4.670,00 € compensée via les attributions de compensation.

On constate à nouveau en 2018 une recette dynamique de la fiscalité communale.

3) Attributions de compensation Fumel- Vallée du lot

Le montant des attributions de Fumel- Vallée du Lot perçu en 2018 s'élève à 679.127,00 €. Il intègre depuis 2017 le montant équivalent à la neutralisation de la pression fiscale engendrée par la fusion des deux intercommunalités (Fumel/Penne d'Agenais). En 2018, ce montant a été diminué de 10.742,00 € au titre de la compétence voirie suite à la perte de la subvention RKG du département.

En 2019, et à titre transitoire, les attributions de compensation devraient être minorées de 10.192, 00 € au titre de la compétence GEMAPI.

En revanche, le reversement par Fumel-Vallée du Lot du fonds de péréquation des ressources intercommunales au bénéfice de la ville de Fumel est en hausse et passe de 78.031,00 € en 2017 à 85.235,00 € en 2018.

4) Droits de mutation

Désignation	2007	2008	2009	2011	2012	2013	2014	2016	2017	2018
Droits de mutation	156.616,01	71.132,80	36.599,05	111.006,38*	66.252,66	89.871,41	57.932,84	70.195,84	77.491,05	80.648,22

* réforme fiscale sur le patrimoine

La recette de la taxe additionnelle sur les droits de mutation est en légère augmentation par rapport à 2017 soit + 4.07 %.

La prévision budgétaire de 2019 sera donc proche de celle de 2018.

5) DGF :

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2019 n'est pas encore connu. Il est composé de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation.

Après une baisse constante de la DGF depuis plusieurs années (cf. loi de finances 2015 avec le « Pacte de Confiance et de Responsabilité »), on note une très légère augmentation de celle-ci en 2018 (+ 1,4 %) soit +13.738,00 €.

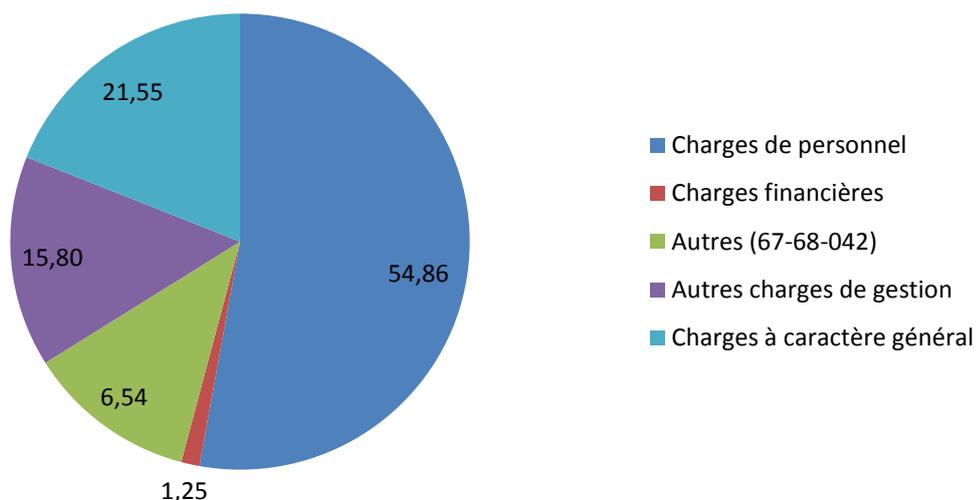
Désignation	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	695.759,00	659.092,00	565.013,00	460.732,00	400.382,00	391.318,00
Dotation solidarité rurale	293.416,00	308.120,00	362.902,00	385.326,00	426.017,00	443.814,00
Dotation nationale de péréquation	78.275,00	93.930,00	112.716,00	132.561,00	137.467,00	142.472,00
DGF	1.067.450,00	1.061.142,00	1.040.631,00	978.619,00	963.866,00	977.604,00

III. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1) Répartition des dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLÉ	RÉALISÉ EN €
011	Charges à caractère générale	906.089,31
012	Charges de personnel	2.306.631,40
65	Autres charges de gestion	663.928,65
66	Charges financières	52.642,89
67	Charges exceptionnelles	10.528,92
68	Dotations provisions	22.000,00
042	Opérations ordre-amortissement	242.533,68
		4.204.354,85

Dépenses de fonctionnement



2) Evolution des dépenses de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses de fonctionnement	4.747.344,82	4.340.856,89	4.432.288,73	4.428.663,14	4.204.354,85
Charges de personnel	2.403.296,07	2.344.129,49	2.287.465,18	2.339.607,86	2.306.631,40
Charges financières	114.918,53	87.843,07	76.174,69	56.940,17	52.642,89

* NB : prise en compte des écritures d'ordre liées à la dissolution du syndicat de contrat de ville moyenne.

La baisse apparente des dépenses de fonctionnement s'explique par l'enregistrement d'écritures d'ordre en 2017 pour un montant de 278.000,00 € uniquement au titre de la cession de l'ancienne maternelle du Chemin Rouge à 10,00 € (sortie d'inventaire).

La hausse des charges à caractère générale est due à la hausse du coût de l'énergie et le retour dans le patrimoine communal d'un certain nombre de bâtiments (Foyer clos de Bardy, Ludothèque, ancienne crèche, ...).

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS au 1^{er} janvier 2019

CADRE D'EMPLOI	Grade	Nbre Postes	Durée Hebdo
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
ATTACHÉ	Attaché Principal	1	35 H 00
	Attaché Territorial	2	35 H 00
	Attaché contractuel - Emploi cabinet	1	17 H 30
	Attaché Contractuel	1	35 H 00
RÉDACTEUR	Rédacteur Principal 2 ^{ième} classe	1	35 H 00
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	6	35 H 00
	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	2	35 H 00
	Adjoint Administratif	4	35 H 00

CADRE D'EMPLOI	Grade	Nbre Postes	Durée Hebdo
FILIÈRE CULTURELLE			
ADJOINT	Adjoint du patrimoine principal 2° classe	3	35 H 00
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE			
	Brigadier-Chef Principal	1	35 H 00
	Gardien brigadier	1	35 H 00
FILIÈRE TECHNIQUE			
TECHNICIEN	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1	35 H 00
	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	2	35 H 00
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maîtrise Principal	3	35 H 00
	Agent de maîtrise	1	35 H 00
ADJOINT TECHNIQUE	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	5	35 H 00
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	7	35 H 00
	Adjoint Technique	8	35 H 00
	" " "	3	30 H 00
FILIÈRE SOCIALE			
	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	5	35 H 00
	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	35 H 00
FILIÈRE ANIMATION			
	Adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe	1	35 H 00

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

CADRE D'EMPLOI	Grade	Nbre d'emploi	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoints Administratifs	Adjoint Administratif	1	35 H 00
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoints Techniques	Adjoint Technique	2	35 H 00
	" " "	1	15 H 00
FILIÈRE CULTURELLE			
Adjoints	Adjoint Patrimoine Pal 2 ^{ème} classe	6	35H (Saisonniers)
Assistants d'Enseignement Art.	Assistant d'Enseignement Art. - TAP / ALSH	2	4 H 00
FILIÈRE ANIMATION			
Adjoints	Adjoint d'Animation - TAP / ALSH	2	6 H 00
HORS FILIERE			
Enseignants	Enseignants Educ Nationale - TAP / ALSH	4	1 H 00
CONTRATS D'AVENIR			
	Contrat d'Avenir	3	35 H 00

La masse salariale baisse de 32.976,46 € soit 1,41 % en 2018. Cette maîtrise de la masse salariale devrait se poursuivre en 2019 malgré la poursuite du Protocole sur la modernisation des Parcours Professionnels (PPCR) et la revalorisation du régime indemnitaire RIFSEEP. On note toutefois, une baisse substantielle des subventions du CNASEA pour les contrats aidés.

Les charges financières ont également diminué de 4.297,28 € en 2018. Toutefois, le besoin de financement en 2019 généré par l'attribution des marchés de travaux de l'avenue de l'Usine, estimé à environ 2 millions d'euros, devrait entraîner une hausse des charges financières pour les années à venir.

L'opération de reprises des concessions de cimetières envisagée pour 2018, est en cours de préparation avec la numérisation des plans et la création du fichier informatique en voie de finalisation.

A ce jour, une incertitude pèse quant à l'incidence financière pour la commune de l'harmonisation de la gestion des transports scolaire orchestrée par la Région Nouvelle Aquitaine. Celle-ci pourrait coûter plusieurs dizaines de milliers d'euros à la ville.

Les charges de fonctionnement devraient donc croître en 2019 au vu de ces derniers éléments.

III. ENDETTEMENT DE LA VILLE DE FUMEL

L'endettement de la ville de Fumel n'a cessé de diminuer depuis 2001, avec une baisse de 59 % ; l'encours de la dette a même été divisé de moitié au cours des 10 dernières années.

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2001	5.969.587,97	696.479,56	290.308,91	0,00	(+) 0,00	986.788,47	4.996.987,67
2002	5.739.134,68	713.967,01	262.387,79	0,00	(+) 0,00	976.354,80	5.025.894,82
2003	5.587.241,88	590.131,07	231.881,42	0,00	(+) 0,00	822.012,49	7.218.255,72
2004	7.218.255,72	586.889,34	193.118,65	0,00	(+) 0,00	780.007,99	5.166.257,84
2005	5.166.257,84	507.237,35	176.057,62	0,00	(+) 0,00	683.294,97	5.033.872,49
2006	5.045.527,86	404.329,69	186.005,77	0,00	(+) 0,00	590.335,46	4.891.198,17
2007	4.891.198,17	408.881,80	191.034,92	0,00	(+) 0,00	599.916,72	4.557.316,37
2008	4.557.316,37	355.796,43	217.262,91	0,00	(+) 0,00	573.059,34	4.501.519,94
2009	4.501.519,94	380.845,62	190.254,33	0,00	(-) 0,00	571.099,95	4.640.674,32
2010	4.640.674,32	415.313,69	161.679,83	0,00	(+) 0,00	576.993,52	4.305.360,63
2011	4.305.360,63	396.237,67	151.176,02	0,00	(-) 0,00	547.413,69	4.039.122,96
2012	4.039.122,96	416.772,57	153.777,23	0,00	(+) 0,00	570.549,80	3.722.350,39
2013	3.722.350,39	431.758,05	134.486,89	0,00	(-) 0,00	566.244,94	3.490.592,34
2014	3.490.592,34	455.893,87	121.058,51	0,00	(+) 0,00	576.952,38	3.234.698,47
2015	3.234.698,47	484.687,38	91.799,92	0,00	(+) 0,00	576.487,30	3.100.011,09
2016	3.100.011,09	444.946,20	78.125,56	0,00	(+) 0,00	523.071,76	2.904.337,74
2017	2.904.337,74	430.286,28	59.634,91	0,00	(+) 0,00	489.921,19	2.777.963,46
2018	2.777.963,46	444.922,58	54.553,68	0,00	(+) 0,00	499.476,26	2.443.040,88
2019	2.443.040,88	435.896,93	48.147,53	0,00	(+) 0,00	484.044,46	2.007.143,95
2020	2.007.143,95	422.041,29	42.511,85	0,00	(+) 0,00	464.553,14	1.585.102,66
2021	1.585.102,66	234.048,52	35.776,53	0,00	(+) 0,00	269.825,05	1.351.054,14
2022	1.351.054,14	216.186,50	28.961,20	0,00	(+) 0,00	245.147,70	1.134.867,64
2023	1.134.867,64	213.869,87	22.799,33	0,00	(+) 0,00	236.669,20	920.997,77
2024	920.997,77	184.733,85	16.763,78	0,00	(+) 0,00	201.497,63	736.263,92
2025	736.263,92	129.875,91	12.232,63	0,00	(+) 0,00	142.108,54	606.388,01

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2026	606.388,01	123.902,18	9.614,62	0,00	(-) 0,00	133.516,80	482.485,83
2027	482.485,83	115.903,96	7.296,35	0,00	(+) 0,00	123.200,31	366.581,87
2028	366.581,87	116.582,49	5.211,53	0,00	(+) 0,00	121.794,02	249.999,38
2029	249.999,38	107.271,83	3.201,94	0,00	(+) 0,00	110.473,77	142.727,55
2030	142.727,55	71.293,77	1.578,50	0,00	(+) 0,00	72.872,27	71.433,78
2031	71.433,78	50.750,50	688,31	0,00	(+) 0,00	51.438,81	20.683,28
2032	20.683,28	12.696,30	244,71	0,00	(+) 0,00	12.941,01	7.986,98
2033	7.986,98	7.986,98	115,81	0,00	(+) 0,00	8.102,79	0,00
Sous-Total		11.008.417,04	3.179.749,49	0,00		14.188.166,53	
Total		11.008.417,04	3.179.749,49	0,00		14.188.166,53	

IV. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RAR 2018 Recettes	302.429,70
RAR 2018 Dépenses	800.528,94
Déficit	498.099,24

Restes à Réaliser 2018 Dépenses :

Deux opérations pèsent dans les RAR, il s'agit de l'engagement des travaux du programme Avenue de l'Usine (réseau pluvial, CDM, diagnostic environnemental, éclairage public) pour 663.162,00 € et de 69.999,00 € au titre de la deuxième tranche renouvellement EP 2017 dont la facture n'a été émise par le Sdee 47 que fin janvier 2019.

Restes à Réaliser 2018 Recettes :

Les recettes attendues concernent essentiellement le programme Avenue de l'Usine avec 267.918,00 € de reliquat subvention DSIL auquel il convient d'ajouter les crédits FEADER, le Département et la Région ainsi que les produits de cessions de parcelles.

PROJET D'INVESTISSEMENTS 2019 (sous réserve des arbitrages budgétaires)

L'année 2019 sera marquée par le lancement des travaux de requalification de l'avenue de l'Usine et les opérations de dépollution des espaces connexes.

Conformément au calendrier annoncé lors du DOB 2018, les travaux relatifs aux réseaux ont démarré le **16 juillet 2018** (adduction d'eau – Eclairage Public – Téléphonie – Pluvial) et devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2019. Le CDM a été désamianté en décembre 2018 et démolie en janvier 2019. Le diagnostic environnemental sur les espaces connexes réalisé en décembre également et le plan de gestion devrait nous parvenir en février/mars 2019.

Le lancement des marchés de travaux avril/mai 2019 nécessite l'ouverture budgétaire des crédits correspondants pour l'intégralité de l'opération soit 3 millions d'euros TTC. Au regard de l'importance financière de ce projet et dans l'attente des notifications de subventions, la municipalité proposera de limiter les autres opérations d'investissements.

Le recours à l'emprunt sera effectif après le retour des demandes de subvention pour le programme de l'avenue de l'Usine. Il devrait se situer autour de 2 millions d'euros.

Le contexte actuel de taux d'intérêt faible est favorable. Par ailleurs, la capacité d'autofinancement nette de la commune le permet suite au désendettement constant depuis plus de 10 ans et à la gestion rigoureuse des dépenses.

Autres projets d'investissement 2019 :

- ✚ Bâtiments scolaires (toiture gymnase Jean Jaurès)
- ✚ Voirie
- ✚ Centre Culturel : remplacement sonorisation
- ✚ Bâtiments et équipements communaux
- ✚ Chœur Eglise de Condat
- ✚ Mobilier/équipement informatique

Balance des opérations d'équipement (dépenses)

